



Code d'éthique du parent

Reconnaissant que :

- Le sport possède un formidable potentiel comme contribution à la santé, à l'équilibre et au développement de la personne ;
- Le bien-être et l'épanouissement de mon enfant constituent une priorité située bien au-delà de la performance et de la victoire sportive.

A titre de parent de jeune sportif, mon propos et mon comportement démontrent que :

- Je comprends que mon enfant exerce un sport pour son plaisir et non pour le mien.
- Je considère la victoire comme un des plaisirs du sport, je dédramatise la défaite et je reconnais les erreurs comme faisant partie de l'apprentissage.
- Je respecte les entraîneurs et leur travail.
- Je comprends la tâche difficile des arbitres et je respecte leurs décisions.
- Je reconnais les bonnes performances de mon enfant comme celles des autres compétiteurs.
- J'accepte les limites de mon enfant et je ne projette pas d'ambition démesurée sur lui.
- Je m'efforce de connaître les règles du sport pour éviter que l'ignorance ne biaise mon jugement envers les décisions des entraîneurs et des arbitres.
- Je ne vois pas les enfants sportifs comme des adultes sportifs en miniature.
- J'inculque à mon enfant des valeurs de respect, de discipline, d'effort et de loyauté.
- Je ne tolère, ni n'encourage la violence physique ou psychologique.
- J'encourage mon enfant à développer ses habiletés et son esprit sportif.